



**VersaillesGrandParc**  
communauté d'agglomération

C2200-Direction de la culture et du tourisme-

## **DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

### **N°dB.2023.071**

**Séance du 16 novembre 2023**

### **Renouvellement des conventions de partenariat avec les communes de Bailly, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay pour le déploiement des ressources en ligne de la médiathèque numérique de Versailles Grand Parc**

Date de la convocation : 9 novembre 2023

Date d'affichage : 16 novembre 2023

Nombre de membres du Bureau : 18

Nombre de membres présents : 12

**PRESIDENT** : M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

Mme Sonia BRAU, M. François DE MAZIERES, Mme Vanessa AUROY, M. Stéphane GRASSET, M. Jacques ALEXIS, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Olivier LEBRUN, M. Marc TOURELLE, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Richard DELEPIERRE, M. Arnaud HOURDIN, M. Luc WATTELLE.

#### **Absents excusés:**

M. Olivier DELAPORTE, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Richard RIVAUD, M. Pascal THEVENOT, M. Patrice BERQUET, M. Jean-Philippe LUCE.

-----

#### **LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la décision du bureau communautaire N°dB.2020.035 du 26 novembre 2020 portant sur l'adoption de conventions de partenariat avec les communes de Bailly, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay pour le déploiement des ressources en ligne de la médiathèque numérique de Versailles Grand Parc ;
- Vu la délibération n°D.2022.02.04 du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant délégations de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours.

-----

#### **Contexte**

Initiée à titre expérimental en février 2020 et confirmée en novembre suivant, la plateforme de médiathèque numérique de Versailles Grand Parc donne accès à un riche ensemble de ressources en ligne : films, livres, presse et autoformation.

Ces contenus sont évalués et redéfinis chaque année, en lien avec les responsables des bibliothèques et médiathèque du territoire, en fonction du budget alloué.

Afin de respecter les spécificités propres à chacune des communes et des structures de bibliothèque

ou de médiathèque, plusieurs méthodes d'accès à la plateforme et de diffusion de l'offre aux publics ont été élaborées avec chacun des acteurs.

Pour les communes non équipées en ressources numériques, les habitants accèdent à l'offre via la plateforme intercommunale ([www.mediatheque.versaillesgrandparc.fr](http://www.mediatheque.versaillesgrandparc.fr)). Lorsque les bibliothèques disposent d'un portail en ligne, un connecteur permet d'y relier directement la plateforme.

Les communes de Bailly, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay donnent accès à leur catalogue de ressources physiques et numériques via un portail intégré dans le site Internet de leur bibliothèque. Pour plus de clarté et un lien évident avec l'activité des bibliothèques, il convenait de privilégier cet accès et non le portail intercommunal. Les ressources financées par Versailles Grand Parc ont donc été insérées dans l'offre locale pour ces bibliothèques, avec une possibilité de recherche documentaire fédérée.

Les habitants non-inscrits à la bibliothèque locale peuvent, quant à eux, accéder aux ressources via la plateforme numérique de Versailles Grand Parc.

Les modalités d'insertion de l'offre intercommunale via les portails locaux ont été définies par convention triennale, pour la période 2020-2023.

Ces différentes modalités d'accès ont été précisées par convention triennale.

Au regard du bilan très positif qui a été fait des usages de la médiathèque numérique, tant dans les consultations que les accès via le portail intégré, il convient de renouveler les conventions avec les communes de Bailly, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay pour une durée de trois ans.

En conséquence, la décision suivante est soumise à l'adoption du Bureau communautaire.

-----

**DECIDE :**

- 1) de renouveler les conventions de partenariat avec les villes de Bailly, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay pour le déploiement des ressources en ligne de la médiathèque numérique de Versailles Grand Parc ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer les conventions et tout document s'y rapportant ;

-----

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de pouvoirs : 0

Le projet de décision mis au voix est adopté à l'unanimité absolue des suffrages exprimés .

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*